

# **Une histoire de changement : comment la crédibilité et la visibilité des travaux de recherche ont favorisé la confiance, le plaidoyer et l'influence des politiques sociales au Sénégal**

## **Premier épisode : Budgétisation et planification des besoins des enfants**

Gaye Daffé,  
Chef du département Mondialisation,  
Intégration et Développement local  
Consortium pour la recherche Economique et Sociale (CRES)

### **Situation avant que commence le soutien du programme ITT**

Dans les premières années d'existence du CRES, les chercheurs s'étaient beaucoup investis dans les travaux sur la mesure et les déterminants de la pauvreté, l'efficacité et l'incidence des dépenses d'éducation, etc. L'institution a été souvent sollicitée pour faire le diagnostic de la pauvreté et l'évaluation des politiques éducatives. La qualité de ces travaux et la dissémination des résultats ont valu au CRES une notoriété allant au-delà du Sénégal. Ce positionnement de l'institution dans un domaine précis a été un avantage comparatif lui ayant permis de répondre aux besoins exprimés par le partenaire.

Le bilan du Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) pour la période 2006-2010 est resté mitigé, en termes notamment de l'accès aux services sociaux de base et de protection sociale des groupes vulnérables dont les enfants. Succédant au DSRP, le Document de politique économique et sociale (DPES) pour la période 2011-2015 nécessitait pour sa formulation un meilleur ciblage et une amélioration de la budgétisation envers les groupes vulnérables et les enfants en particulier. Les effets restrictifs de la crise sur les dépenses sociales des ménages rendaient cruciale la préservation des ressources destinées à la protection sociale et aux services sociaux destinés aux enfants.

C'est dans ce contexte que l'UNICEF, profitant d'une dynamique au sein du Gouvernement favorable à une attention accrue aux plus vulnérables de la population, a sollicité le CRES pour aider les décideurs politiques en initiant une recherche visant à :

- pousser la réflexion sur l'efficacité des dépenses publiques consacrées aux enfants ;
- mener une sensibilisation auprès des décideurs politiques et d'un groupe de parties prenantes rassemblés par l'UNICEF et l'Unité de Coordination et de Suivi des Politiques Economiques du ministère de l'Economie et des Finances sur l'importance de la protection sociale de l'enfant ;
- mener un plaidoyer sur la nécessité de rationaliser les dépenses publiques afin d'augmenter les budgets consacrés aux enfants.

### **Utilisation des résultats de recherche**

L'histoire a commencé par la sollicitation du CRES par le Bureau de l'UNICEF à Dakar pour faire une étude sur la planification et la prise en compte des besoins des enfants dans le budget de l'Etat du Sénégal. L'initiative, qui entrainait dans le cadre de la célébration de la Journée de l'Enfant Africain, édition 2010, visait à contribuer à la préparation et à l'animation des ateliers d'échanges prévus entre les décideurs politiques, les partenaires techniques et financiers (PTF) et les chercheurs sur comment améliorer la politique et la budgétisation pour

une meilleure prise en compte des besoins des enfants. L'objectif était de faire un plaidoyer de haut niveau auprès des décideurs politiques sur la prise en compte des intérêts des enfants et de faire des recommandations pour leur prise en considération dans la formulation du Document de Politique Economique et Sociale (DPES) alors en préparation.

L'intervention du CRES a consisté en trois volets : 1) la préparation, sous forme de revue documentaire d'une étude sur les efforts du Gouvernement dans la prise en compte des besoins des enfants dans le budget ; 2) la présentation des résultats de l'étude, lors des trois ateliers de discussions prévus entre les directions et services économiques du gouvernement, les représentants de l'Assemblée nationale et les membres du Conseil Economique et Social ; 3) la modération des discussions autour de la prise en compte des intérêts des enfants le budget national et dans la stratégie de réduction de la pauvreté.

### **Quand le changement a eu lieu**

La réalisation de l'étude et l'organisation des ateliers ont permis de noter les résultats suivants :

- l'amélioration des connaissances et des capacités des décideurs en matière de planification et de budgétisation des besoins des enfants.
- une plus grande sensibilisation des décideurs sur la situation des enfants et sur leurs responsabilités dans la prise en charge des besoins des enfants ;
- l'expression des points de vue d'un large éventail de parties prenantes sur l'ensemble des défis et opportunités en matière de planification et de budgétisation.
- la formulation de propositions et de recommandations précises sur la manière d'améliorer les processus de planification et de budgétisation des besoins des enfants. Le renforcement de la crédibilité du CRES et une plus grande confiance des organismes de coopération (l'Unicef en l'occurrence) quant à la capacité des institutions de recherche à aider à la formulation et à la mise en œuvre des mesures de politique économique et à apporter un plaidoyer en faveur d'une planification et d'une budgétisation centrées sur les enfants ;
- la publication et la diffusion par l'UNICEF de l'étude ;
- le renouvellement de la confiance de l'UNICEF vis-à-vis du CRES à travers sa sollicitation pour une étude sur la protection sociale des enfants en prolongement de celle sur la budgétisation des besoins des enfants.

### **Pourquoi le changement a eu lieu**

Si le CRES a été choisi pour faire le plaidoyer permettant aux décideurs une plus grande appropriation du processus de budgétisation et une large adhésion à l'approche proposée, c'est que parce qu'il a pu maintenir des chercheurs qui, au fil du temps, ont su explorer et approfondir un domaine de recherche en ligne avec les besoins du Gouvernement et de ses partenaires.

### **Comment le changement a eu lieu**

Trois principaux facteurs ont favorisé le changement :

- la plus grande autonomie financière et matérielle acquise par le CRES du fait de la diversification de ses sources de financement lui ayant permis de répondre immédiatement à la sollicitation;

- la visibilité et la notoriété du CRES à travers les contributions de ses chercheurs aux rencontres et discussions de haut niveau au plan national et international ;
- la reconnaissance par l'Unicef de la qualité des travaux de recherche du CRES dans des domaines proches du sujet de l'étude (pauvreté, éducation, etc.) ;
- la qualité des travaux de recherche du CRES dans des domaines proches du sujet de l'étude (pauvreté, éducation, etc.) et l'écho de ces travaux de recherche auprès du partenaire;
- l'écho auprès de l'UNICEF des nombreuses critiques adressées aux PTF à propos de la faible implication des chercheurs locaux dans leurs initiatives visant à appuyer les décideurs dans la formulation et la mise en œuvre des politiques ;

### **Enseignements pour le programme ITT**

Pour une institution de recherche, la mise à disposition des décideurs de ses résultats de recherche est décisive. Encore faut-il que ses résultats de recherche soient de grande qualité et en ligne avec les besoins de connaissance et d'éclairage des décideurs. C'est à ce prix que s'acquiert la confiance des partenaires et des décideurs. Cette confiance est d'autant plus grande que l'institution a su explorer à fond et patiemment les différents domaines de recherche figurant dans son agenda. Le principal enseignement à tirer de l'histoire est que l'ITT doit continuer à appuyer les institutions dans le sens du développement de leur capacité de recherche dans les domaines suivants : pertinence des domaines de recherche - qualité des travaux de recherche - accumulation des connaissances acquises grâce au maintien des chercheurs aguerris - diffusion des résultats de recherche - plaidoyer pour les résultats de la recherche - utilisation des résultats de recherche.